



COMMISSION EUROPÉENNE
Fonds social européen



Val de Drôme
Communauté de Communes

résumé du travail réalisé dans les groupes en 2007 et perspectives 2008

	Constats	Objectifs	Actions 2007	Actions envisagées pour 2008
<p>Communication</p> <p>(4 réunions sur l'année 2007)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - toute personne peut avoir besoin un jour d'un service - les personnes en difficulté n'accèdent pas toujours aux services 	<ul style="list-style-type: none"> - rendre lisible l'offre de services sur le territoire - rendre les services accessibles, en s'appuyant notamment sur le facteur humain 	<ul style="list-style-type: none"> - rencontre des secrétaires de mairie du Crestois - rencontre des structures partenaires travaillant sur le Crestois 	<ul style="list-style-type: none"> - renouvellement du site Internet de la CCVD avec une entrée services - document récapitulatif sur les services pour les mairies - journée d'échanges sur les services avec les élus et les structures - soutien à la mise en place de réseaux de solidarité - poursuite des rencontres partenaires par bassin de vie
<p>Emploi</p> <p>(7 réunions du groupe de travail emploi et professionnalisation)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - méconnaissance des pré-requis des demandeurs d'emploi souhaitant travailler dans les services - difficulté de recrutement des structures 	<ul style="list-style-type: none"> - informer les demandeurs d'emploi sur les métiers - vérifier leurs aptitudes - aider au recrutement des structures 	<ul style="list-style-type: none"> - information collective pour les demandeurs d'emploi sur les pré-requis demandés - plateforme d'évaluation des compétences - comité de suivi 	<ul style="list-style-type: none"> - poursuite des actions engagées en 2007 avec l'objectif d'améliorer la mise en relation des demandeurs d'emploi avec les structures et les retours de ces dernières - mise en place d'EMT (Evaluation en Milieu de Travail)
<p>Professionnalisation</p> <p>(7 réunions du groupe de travail emploi et professionnalisation)</p>	<p>Au niveau national :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 80% des aides à domicile ne sont pas formées - temps partiel parfois subi - isolement des salariés - métier pénible et dévalorisé - disparités des conditions de travail selon les branches 	<ul style="list-style-type: none"> - aider à la professionnalisation du secteur 	<ul style="list-style-type: none"> - expression des besoins - définition d'un plan d'action - réunion d'information sur le droit du travail pour les salariés en emploi direct 	<ul style="list-style-type: none"> - groupe de paroles interstructure - information et accompagnement à la VAE (Validation des Acquis de l'Expérience) - information des salariés en emploi direct ou en mode mandataire - formation « handicap » et « petite enfance » - poursuite des rencontres-formations, intégrations des salariés du particulier employeur à ces rencontres